



# Daubensand

Un village où il fait bon vivre



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

**Label villes et villages fleuris - Dossier de candidature**



Dans son écrin de verdure, profitant de la quiétude et de la sérénité de la forêt rhénane toute proche, Daubensand a su conserver l'authenticité du petit village de pêcheurs qu'il fut jadis.

Les Daubensandois sont particulièrement attachés à leur cadre de vie. Il suffit de marcher dans les rues du village pour observer les résultats des efforts collectifs en matière d'embellissement et de fleurissement, faisant de notre environnement quotidien un cadre de vie agréable.

Les villageois, les élus, les agents de la municipalité participent au développement de cette nature éclatante, visible dès les premiers rayons de soleil du printemps mais aussi tout au long de l'année.

L'engagement de tous a porté ses fruits puisque Daubensand a obtenu à plusieurs reprises le label « Villes et villages fleuris » valorisant la qualité de vie au travers de critères tels que les efforts d'embellissement et de fleurissement ou encore l'accueil et la propreté

Suite à une incompréhension lors de la mise en place de la cotisation du Label, il fut décidé de ne plus adhérer et le panneau « Village Fleuri » a été retiré. Cette décision a déçu une grande partie de la population et de l'ancienne équipe municipale, le fleurissement faisant parti de l'essence même du village dans le cœur de ses habitants

Ayant repris les rênes de la mairie depuis février 2019, l'équipe municipale renouvelée souhaite permettre à Daubensand de retrouver son panneau village fleuri et les fleurs qui l'accompagnaient.

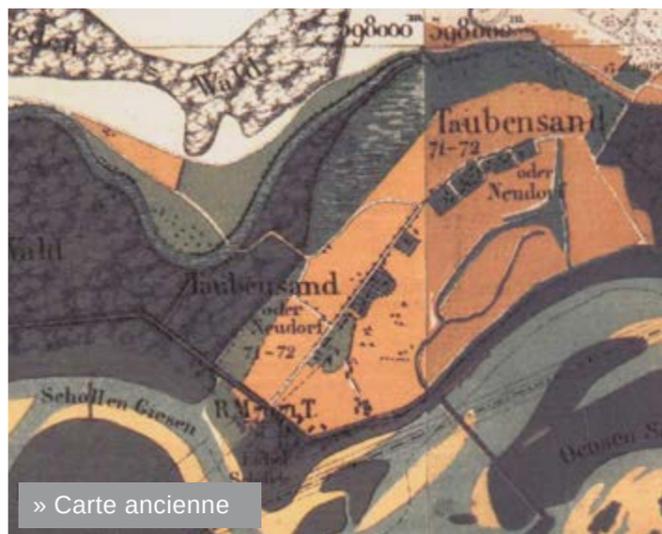
Continuer à faire de notre village un lieu convivial et beau est un objectif que nous vous proposons d'atteindre ensemble. En effet, ce projet est une ambition à partager et toutes les contributions y sont les bienvenues comme le montre notre commission en charge du fleurissement communal. Cette commission est composée depuis peu d'élus et de bénévoles qui partagent leur amour des fleurs et leurs expériences afin d'offrir à Daubensand un fleurissement de qualité et respectueux de la nature.

Soucieuse de préserver la biodiversité urbaine, la Municipalité développe des techniques de gestion des espaces verts respectueuses de l'environnement avec l'abandon de l'usage des produits phytosanitaires, y compris dans le cimetière.

**C'est ainsi que nous arriverons ensemble, par cette passion et cette détermination, à faire de Daubensand un village à la qualité de vie plus douce, plus durable où il fait bon vivre !**



**Estelle BRONN, Maire de Daubensand**



» Carte ancienne



» École / mairie en 1932



» Église / monument aux morts



» Blason décoratif sur une ancienne ferme à colombage



» Réserve naturelle de Daubensand



## HISTOIRE DU VILLAGE

L'histoire du village est intimement liée à celle du Rhin tout proche. Il y a quelques siècles, le fleuve était formé de nombreux bras, enserrant un grand nombre d'îles ou de bancs de gravier. Sa largeur variait entre 1 et 2 kilomètres, et son cours changeait constamment, au gré des inondations.

Les premières traces humaines remontent à l'âge de fer, mais c'est surtout à partir de 1656 que des émigrés suisses s'établissent à Nonnenweier, en pays de Bade, sur la rive droite du Rhin, en face de ce qui sera Daubensand. Ils étaient calvinistes, et fuyaient leur pays à cause de leur religion.

Vers 1675 des réformés suisses s'installent aussi plus à l'ouest, à Obenheim et Boofzheim. Quelques familles catholiques s'installent sur les îles (les «Schollen») de la rive gauche du Rhin au lieu dit Düwesand, qui faisait partie du ban de Nonnenweier.

Ces terres appartenaient alors au baron Jacques Samson de Rathsamhausen. Issu d'une ancienne famille noble d'Alsace, installé à Ehnwihr, son mariage en 1698 avec la fille d'un colonel badois, en fit le seigneur de Nonnenweier.

En 1701 le baron fit construire des maisons d'habitation pour les réformés suisses émigrés sur ses terres. Les hommes étaient pêcheurs, orpailleurs, bateliers, bûcherons, vanniers. Les relations avec Nonnenweier étaient fréquentes, les visites et les échanges de marchandises s'effectuaient en barques.

En 1790 au lendemain de la révolution française, le baron de Rathsamhausen voit ses biens sur la rive gauche du Rhin confisqués, et Daubensand devenue commune française s'administre seule, avec un maire et un secrétaire.

## UN PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE

### DAUBENSAND EN CHIFFRES

**Population :** 389 habitants  
**Altitude :** 153 à 157 m

**Superficie totale :** 387 ha  
**Superficie constructible :** 30 ha

#### Près de la moitié du territoire est boisée :

- 160 ha de forêt domaniale
- 12 ha de forêt privée
- 4 ha de forêt communale
- 73 ha sont sous eaux (cours d'eau, bras morts du Rhin, étangs...)

Le reste de la surface est occupé par les vergers, jardins, prés et labours.

La forêt de Daubensand est constituée d'essences variées (frênes, chênes, peupliers, érables...) marquée par l'**omniprésence de l'eau**. Les cours d'eau, dont les deux principaux sont le Brunnwasser et le Schollenrhin, sont séparés par des digues.

La présence de ripisylves et de milieux ouverts est à l'origine d'une grande biodiversité. 41 espèces de libellules et 87 espèces d'oiseaux dont 59 protégées ont été inventoriées dans le massif de Rhinau-Daubensand.

Promeneurs, photographes, cavaliers, chasseurs, pêcheurs... tous apprécient les **paysages de la forêt de Daubensand, classée comme site pittoresque.**

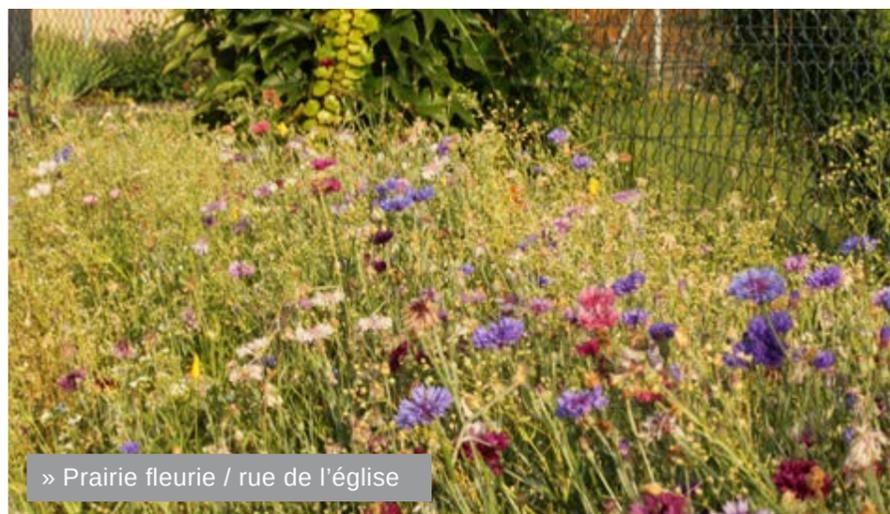
La forêt est constituée d'une **réserve naturelle nationale, d'une réserve biologique intégrale et d'une réserve biologique dirigée**. La forêt fait aussi l'objet de nombreux statuts : forêt de protection, site Ramsar, sites Natura 2000 «Vallée du Rhin de Strasbourg à Markolsheim» (zone de protection spéciale pour les oiseaux) et «Rhin Ried Bruch de l'Andlau» (habitats d'intérêt communautaire).

Ne manquez pas les **paysages remarquables du «Trou bleu»**, un ancien chenal du Rhin qui fut coupé du fleuve lors de sa rectification en 1840.

Évadez-vous sur le **sentier des sources** et découvrez des résurgences naturelles à travers champs et forêts. De juin à septembre, les cours d'eau attirent aussi de nombreux amateurs de canoë-kayak.



» Parc à jeux



» Prairie fleurie / rue de l'église



» Parc à jeux



» Croisement rue principale / rue de Rhinau



» Rue de l'église

## MOTIVATION POUR L'OBTENTION DU LABEL

**L'emblème des 3 fleurs : un solitaire en plus sur un bijou ... notre Petit Village de Caractère dotée de son patrimoine naturel**

Tout cet ensemble, sur lequel collaborateurs de la Mairie, habitants et élus travaillent de manière constante - en tenant compte bien entendu des moyens dont dispose notre petite Commune, nous en avons besoin pour continuer d'embellir encore un peu plus notre environnement tant apprécié par nos habitants et visiteurs.

**Pour rappel :**

**1995 : 1 fleur**

**2001 : 2 fleurs**

**2011 : 3 fleurs**

... la preuve de notre constance dans notre démarche.

*Estelle Bronn, Maire de Daubensand*

Le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux de Daubensand ont tous pour objectif une **amélioration permanente de la qualité de vie des habitants** et des quelques touristes parcourant notre commune en vélo ou logeant dans l'un de nos gîtes.

Nos objectifs sont les suivants :

- **Assurer et proposer un cadre de vie agréable**
- **Améliorer et enrichir l'embellissement floral en y associant davantage d'habitants**
- **Veiller à l'entretien des espaces publics**
- **Mettre en valeur notre patrimoine**
- **Agir en faveur de notre environnement**

Pour y parvenir tous les services de la commune sont associés :

- le service administratif pour toutes les démarches, les réalisations de dossiers et documents, les contacts téléphoniques et rendez-vous
- le services technique avec son action quotidienne sur le terrain pour l'arrosage et l'entretien de nos fleurs

**Tous ensemble nous souhaitons développer encore un peu plus notre attrait, et pour ce faire, nous nous présentons à nouveau au concours des Villes et Villages Fleuris.**

## MOYENS MIS EN ŒUVRE

La commune compte **un agent** qui a notamment en charge de l'entretien:

- des espaces verts adjacents aux voiries (tonte, entretien, ...)
- des espaces verts accompagnant les bâtiments publics, le nettoyage et débroussaillage du domaine communal
- du cimetière
- des bâtiments publics (mairie, bibliothèque,...)
- de l'arrosage des massifs et des nouvelles plantations en période estivale

Celui-ci est bien évidemment au cœur de la démarche, par la sensibilisation et la formation.

Les plantes nécessaires au fleurissement du village sont achetées chez les pépiniéristes locaux. Cette pratique a pour but de nous faire bénéficier de la meilleure qualité de végétaux aux meilleurs prix, tout en faisant appel aux commerces de proximité.

### 2014 | CRÉATION D'UNE COMMISSION «FLEURISSEMENT»

La commission se réunit plusieurs fois par an.

Elle dresse notamment un listing des plants à acheter et organise l'implantation des différents massifs avec notre employé municipal.

Elle est également en charge de l'organisation des journées de plantations qui réunissent l'ensemble des membres du conseil municipal et, pour la première fois en 2019, des villageois bénévoles (voir p. 11).

### BUDGET AFFECTÉ AU FLEURISSEMENT

Fleurissement (2018) : 2 300 €

Prix pour le concours des maisons fleuries: 850 €



» Entrée du village



» Mairie



» Cimetière



» Rue de l'église - ancienne motopompe



» Parc à jeux



» Croisement rue du Maire Landmann/ rue de l'église

## AMÉNAGEMENT PAYSAGER

### ENTRÉE DU VILLAGE, RUE PRINCIPALE

Le village s'articule principalement autour du couloir que constitue la **rue Principale**. La végétation y est principalement mise en valeur dans des bacs (entrée du village), des jardinières (mairie, bibliothèque) et des suspensions (lampadaires). On peut y apprécier l'alternance de formes et de couleurs apportée par des espèces traditionnelles (*Géranium*, *Campanule*), plantes grimpantes (*Thunbergia*) et variétés retombantes (*Lobélia blanc et bleu*).

### RUES DE L'ÉGLISE, RUE DU MAIRE LANDMANN

Dans le prolongement de la rue principale, les **rues de l'église et du Maire Landmann** illustrent la diversification végétale souhaitée par la nouvelle municipalité avec, en complément des plantes annuelles en bacs, des parterres de fleurs notamment composés de vivaces (*Centauree*, *Spirée de Vanhoutte*, *Weigela Minuet*...) et des prairies fleuries.

### PARC À JEUX, RUE EICHELFIELD, RUE DES TILLEULS

Cette année, le parc à jeux a été entièrement rénové afin de proposer un espace naturel plus convivial, avec un bon équilibre minéral/végétal et quelques jeux pour les enfants.

Ce parc participera notamment à la mise en valeur du secteur d'urbanisation futur prévu par le PLU (en rouge ci-contre).

Parmi les nombreux travaux effectués en 2019, on peut citer :

- la confection d'une grande jardinière avec bacs superposés à l'entrée principale du village
- l'augmentation de la proportion de vivaces, demandant moins d'entretien et d'eau, elle permettent une végétalisation de plusieurs années
- la réhabilitation complète du parc à jeux avec notamment le renouvellement complet des parterres végétaux, la mise en place de gravier, la restauration des bancs et la taille des végétaux à proximité du Brunwaesslerle
- l'aménagement de prairies fleuries constituées de graminées, de fleurs vivaces variées et de fleurs des champs, rue de l'église et rue du Maire Landmann



## GESTION ENVIRONNEMENTALE

La municipalité souhaite que le développement de la commune se fasse en conservant son caractère très « nature », à l'image du patrimoine naturel environnant.

Parmi les pratiques mises en place, on peut citer

- La mise en œuvre du paillage : il limite l'évaporation de l'eau et le désherbage
- Les tontes sont raisonnées : l'herbe est coupée plus ou

moins courte en fonction des lieux, de leur usage et des saisons.

- Entretien du cimetière : il se fait sans l'usage de produits phytosanitaires mais avec la mise en place de gravier entre les tombes et un désherbage manuel.
- Les matériaux du mobilier urbain sont choisis de manière à s'intégrer au paysage : mats en bois, abri bus, jardinières,

bancs, etc...

- Les matériaux de récupération sont privilégiés dans la mesure du possible (utilisation d'un vieux pressoir, restauration d'une ancienne motopompe jadis utilisée par les pompiers, etc.)
- Le choix des plantes tient de plus en plus compte de leur adaptation et de leur besoin en eau.



» Journées citoyennes



» Remise des prix du concours des maisons fleuries

## JOURNÉES CITOYENNES

**Nouveauté cette année :** les habitants ont été associés à l'embellissement du village avec leur participation à nos journées citoyennes où environ 70 bénévoles de 7 à 77 ans ont arraché les mauvaises herbes, biné, planté, pelleté, vissé et bien d'autres choses encore, avec une ardeur et un entrain à toute épreuve.

Ces journées citoyennes nous ont permis de mener à bien plusieurs chantiers :

- Réalisation d'un nouveau bac à partir de matériel recyclé
- Réaménagement des parterres de l'aire de jeux
- Réaménagement des parterres en face du cimetière
- Désherbage du cimetière
- Plantation des fleurs d'été

Au-delà des travaux, **le lien social créé à cette occasion restait notre priorité**, ce qui a fait de nos journées Citoyennes, une journée dans une ambiance tellement sympathique que cela a donné envie d'y revenir l'année suivante !

Nos objectifs étaient de :

- rencontrer les nouveaux habitants
- réunir les différentes générations
- partager les compétences
- valoriser les citoyens en les faisant participer aux projets et aux travaux à effectuer

Le résultat est à la hauteur de ces moments de travail et de partage.

## CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Les efforts pour le fleurissement méritent d'être récompensés. C'est pourquoi, Daubensand organise, depuis de nombreuses années, le concours communal des maisons fleuries.

Celui-ci vise à encourager et à récompenser les habitants qui, grâce à leur amour des fleurs, contribuent à l'embellissement du cadre de vie et qui respectent des principes de développement durable (paillage, choix des plantes...).

La municipalité souhaite soutenir l'effort collectif mais également reconnaître l'effort individuel sous la forme de ce concours : chaque année le jury fait de belles découvertes et apprécie l'implication remarquable des villageois.

Les lauréats sont conviés à recevoir leur prix à l'occasion d'une remise, autour d'un verre de l'amitié.

## BULLETIN COMMUNAL

Chaque année, entre Noël et Nouvel An, la commune distribue le **s'Düwesander Blattel**, trait d'union entre l'équipe municipale et les habitants. Parmi les thématiques abordées on retrouve notamment les projets d'aménagement et la valorisation du fleurissement au gré des saisons.

**La rubrique «coin nature»** contient quant à elle, depuis plusieurs années, des informations et astuces à propos du jardinage au naturel. Parmi les thématiques abordées on retrouve par exemple : la lutte naturelle anti-limaces, les haies vives, le paillage, etc







**COMMUNE DE DAUBENSAND**



6 rue Principale  
67150 Daubensand  
Tél./fax 03 88 98 31 34

[www.daubensand.com](http://www.daubensand.com)  
email: [mairie@daubensand.com](mailto:mairie@daubensand.com)